



Sensibilisons nos collégiens, citoyens de demain,
aux enjeux de l'eau et de la biodiversité

Classes Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor

Année scolaire 2022-2023



Un dispositif ouvert

- À tous les collégiens des 80 **établissements du public et du privé** du département,
- À toutes les disciplines scientifiques, littéraires, artistiques, sportives...
- Sur les temps scolaires ou périscolaires,
- Par **classe ou groupe de 10 élèves minimum**, encadré par un adulte.

Une pédagogie active

La classe Eau-Biodiversité encourage :

- les **rencontres** avec des professionnels de l'eau et de la biodiversité,
- les **visites** pour se confronter aux réalités du terrain,
- les **ateliers** où les élèves sont au cœur de l'action,
- les **échanges** au sein et à l'extérieur de l'établissement, ou même entre collèges.

La classe Eau-Biodiversité se concrétise par la réalisation de productions.

Des animations variées

- Aux **thèmes libres** : milieux aquatiques, biodiversité, faune et flore aquatique, eau-biodiversité en agriculture, au jardin, dans l'espace rural, urbain...
- À proximité, au **sein de l'établissement ou sur des sites naturels sensibles** départementaux.
- Des **animations** proposées en partenariat avec les Maisons Natures et les structures d'éducation à l'environnement, **au tarif maximum de 300€ la demi-journée** par classe ou groupe (cf. volet animation).

Un objectif

Sensibiliser et impliquer les collégiens dans l'action via :

- la réalisation de productions diverses : écrits, expositions, compositions artistiques, vidéos, radio...
- la valorisation, la diffusion de leurs travaux au sein et à l'extérieur du collège.

Un soutien financier

Une d'aide du Département et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de **400€/classe** pour un budget minimal de 500€ pour :

- les animations,
- les productions,
- les frais de transports sous conditions.

En sont exclus, les outils numériques.

À savoir

Le dispositif Classes Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor rejoint les **Objectifs de Développement Durable (ODD) mis en place par les Nations Unies.**

Un calendrier

Nouvelles dates

30 janv. 2023 > fin de dépôt de candidatures.

3 fév. 2023 > fin de validation de projets.

19 juin 2023 > fin de dépôt des bilans d'activité annexés des productions des élèves donnant droit au versement de la subvention.

Des liens pour faciliter les échanges

- le site du Département : <https://cotesdarmor.fr/appels-projet>
Deux formulaires sont à remplir en ligne : l'acte de candidature et le bilan des activités des collégiens à annexer des productions des élèves.
- un contact : Annick BOUEDO
Direction de l'Environnement
Service Agriculture et Politique de l'Eau
Annick.Bouedo@cotesdarmor.fr

**Un projet ? N'hésitez plus
et inscrivez-vous !**